

3.8

Autres décisions

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Régime du passeport

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Gestion de Capital Assante Ltée Gestion de Capital KBSH inc.

Approbation de la prise de position importante de 37,60 % dans le capital-actions des sociétés : Gestion de Capital Assante Ltée, courtier en valeurs de plein exercice et Gestion de Capital KBSH Inc., conseiller en valeurs de plein exercice, par la Banque de Nouvelle-Écosse. Cette prise de position importante se fait par l'entremise de la société CI Financial Income Fund.

Société de Placements SEI Canada

Approbation du remboursement de l'emprunt de 4,231,950 \$ auprès de SEI Investments Company assorti d'une renonciation à concourir. Le solde de l'emprunt pour lequel SEI Investments Company renonce à concourir est de 0.

Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)**Haywood Securities Inc.**

Approbation de la réduction d'un emprunt de 18 540 376,49 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Haywood Capital Corp. en faveur de Haywood Securities Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Haywood Capital Corp. renonce à concourir est de 0 \$.

Haywood Securities Inc.

Approbation d'un emprunt de 9 540 376 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Haywood Capital Corp. en faveur de Haywood Securities Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Haywood Capital Corp. renonce à concourir est de 9 540 376 \$.

3.8.4 Autres

Aucune information.